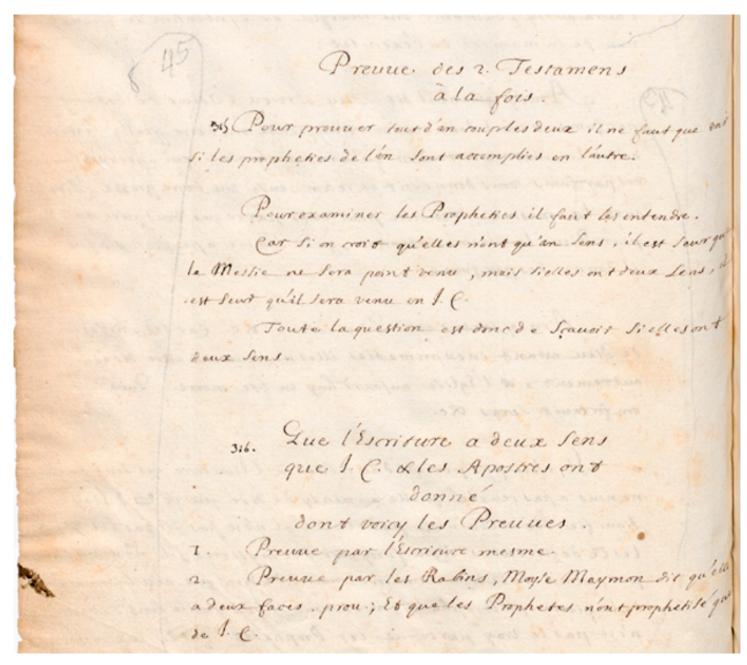
## Transcriptions des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>

C<sub>1</sub>, p. 137 v° (l'image du texte est déformée à droite)



Preuve des 2. Testamens à la fois.

Pour prouver tout d'un coup les deux il ne faut que voir si les propheties de l'un sont accomplies en l'autre.

Pour examiner les Propheties il faut les entendre.

Car si on croit qu'elles n'ont qu'un sens, il est seur que le Messie ne sera point venu, mais si elles ont deux sens, il est seur qu'il sera venu en J. C.

Toute la question est donc de sçavoir si elles ont deux sens.

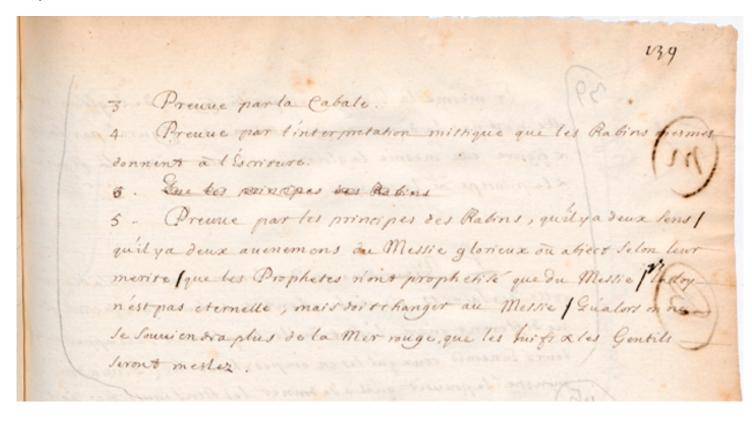
Que l'Escriture a deux sens

316.

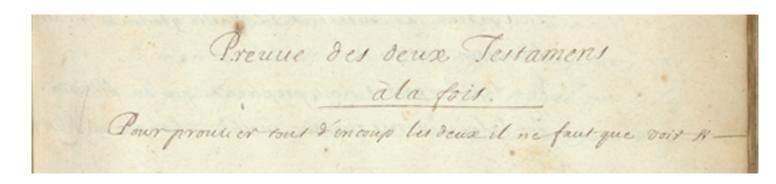
que J. C. & les Apostres ont donné dont voicy les Preuves.

- 1. Preuve par l'Escriture mesme.
- 2. Preuve par les Rabins, Moyse Maymon dit qu'elle a deux faces. prov ; Et que les Prophetes n'ont prophetisé que de J. C.

C<sub>1</sub>, p. 139



C<sub>2</sub>, p. 165



C<sub>2</sub>, p. 166 (l'image du texte est incomplète à droite)

166	
	les Pronheties se l'on Sont accomplies en L'autre.
A transfer of the same	les Propheties de l'en Sont accomplies en Lautre.
The state of the s	Pour examinet les Propheties il faut les ontonore.
	Cartion roit qu'elles n'ont qu'en Lons il est Leur que le Mettie ne sora point venu, mais d'elles ont deux
	lens il est teur quil sera venu en l. C.
	Toute la quettion est sono de Scauois 1; elles oros
The second secon	deux Sins.
· 7 / 72	Que l'Escriture a deux Sens : que l. C. A les Apostres out
ne primare in	que I. C. & les Apostres out
	Sont voicy les Preuues.
in interest of	The state of the s
	T. Preuve par 1 Escrituro mesme.
The state of the state of	2. Partes Rabains, Moyse, Marinon dit quelle a
Jan Marian	que de 1. C.
the section of the section of	3. Preuve par la Caballe.
and the same of the	4. Prevue par l'Interpretation missique que les
in from it months	Rabains mesmes sonnent à l'ésoisure. 5. Preuve par les principes des Rabains quilys
Carateers of the	deux Sens.
	Quilyadeux advenemens du Messie glorieux ouah
A STAN	Selon beur merite
	Que les Prophetes nont prophetité que du Messie. Que la loi n'est pas eternelle mais doit changer ou Mess.
I will good make my	The country in one year working or well files

les Propheties de l'un sont accomplies en l'autre.

Pour examiner les Propheties il faut les entendre.

Car si on croit qu'elles n'ont qu'un sens, il est seur que le Messie ne sera point venu, mais si elles ont deux sens il est seur quil sera venu en J. C.

Toute la question est donc de Scavoir si elles ont deux Sens.

Que l'Escriture a deux Sens que J. C. & les Apostres ont donné dont voicy les Preuves.

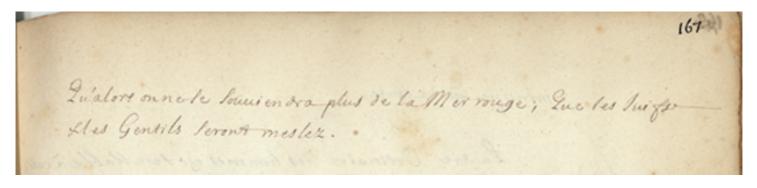
- 1. Preuve par l'Escriture mesme.
- 2. Par les Rabains, Moyse, Maymon dit qu'elle a deux faces. Prov. & que les Prophetes n'ont propheti[sé] que de J. C.
- 3. Preuve par la Caballe.
- 4. Preuve par l'Interpretation mistique que les Rabains mesmes donnent à L'Escriture.
- 5. Preuve par les principes des Rabains qu'il y a deux Sens.

Qu'il y a deux advenemens du Messie glorieux où abj[ect] selon leur merite.

Que les Prophetes n'ont prophetisé que du Messie.

Que la loy n'est pas eternelle mais doit changer au Messi[e]

C<sub>2</sub>, p. 167



Marques en marge de  $C_1$  (concordance et 8 au crayon, numéro à la plume) et de  $C_2$  (J au crayon) et présentation des titres dans  $C_2$ : voir la description des Copies  $C_1$  et  $C_2$ . Nouveau changement de mode d'écriture : si les précédents numéros ont été écrits à la plume puis au crayon, les textes sont de nouveau numérotés à la plume.

Les deux Copies transcrivent le même état du texte conforme au manuscrit original, à quelques exceptions près : elles transcrivent

Que l'Escriture a deux sens que J.C. & les Apostres ont donn<u>é</u> (faute d'accord sur donné qui devrait être au pluriel puisqu'il s'accorde avec deux sens) ;

Preuve (par les Rabins, par la Cabale, par l'interprétation mistique, par les principes des Rabins) au singulier alors que le secrétaire de Pascal transcrit ces quatre occurrences au pluriel sur le manuscrit original ; dans C<sub>2</sub>, le copiste a transcrit 2. Par les Rabains en omettant Preuve ;

elles n'ont pas su interpréter l'abréviation *prov* (écrite *prou*), pourtant classique, qu'elles transcrivent tel quel (voir les transcriptions modernes).

Le réviseur est intervenu dans  $C_1$  pour ajouter les traits verticaux qui signalent des retours à la ligne. Il a aussi ajouté le mot *que* avant *La loy eternelle*. Ce mot n'est pas sur le papier original. Ces changements de ligne ont été suivis d'effet dans  $C_2$ .

Le texte est séparé des autres fragments dans les deux Copies.